



I N F O N Z

Echos des syndicats et sections syndicales de
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



N° 6 - Octobre 2014

Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard CAILLON

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 - Vendredi : 9h30 - 12h30

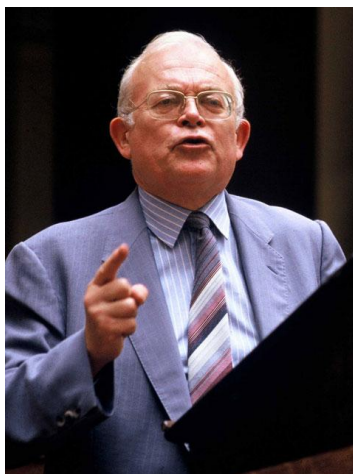
Site : www.ulfonz44600.fr

Mail : ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr

Permanence Juridique : Lundi après-midi et Mercredi matin (sur rendez-vous)

Permanence AFOC : Mercredi 14h - 17h (sur rendez-vous)

Permanence Retraités : Jeudi après-midi



André BERGERON

(1922 - 2014)

Membre fondateur de la CGT-FO

Secrétaire général de 1963 à 1989

« FO est très attachée à la politique contractuelle ou conventionnelle, à la pratique des conventions collectives et des accords... Mais la pratique contractuelle ne veut pas dire que nous renonçons à l'action ».



**Succès du meeting du 9 oct. à Nantes :
un millier avec Jean-Claude MAILLY**



« *Construire le rapport de force à même de faire reculer le gouvernement et le patronat et faire aboutir les revendications de FO est indispensable. Dans ce cadre, une CE extraordinaire se réunira rapidement.* »

Le CCN mandate la CE et le Bureau confédéral pour poursuivre et prendre toutes les initiatives nécessaires, dès que possible et au plus vite, pour une manifestation nationale pouvant aller jusqu'à la grève interprofessionnelle. »

CCN FO du 3 octobre 2014



Grande distribution : AUCHAN Saint-Nazaire

Philippe FRAUD est conseiller du salarié, délégué syndical FO et élu titulaire au CE à Auchan Saint-Nazaire.

INFONZ : peux-tu tout d'abord nous présenter ton syndicat ?

Philippe FRAUD : nous sommes organisés dans le syndicat agroalimentaire FO de Saint-Nazaire et sa région, au sein de la Fédération FGTA-FO. Pierre-Luc LAMY en est le secrétaire et je suis moi-même trésorier.



Notre syndicat est présent dans les entreprises comme : Auchan (la moitié de nos syndiqués), la laiterie de Saint Père-en-Retz, AGIS à Herbignac¹, etc. Nous organisons aussi des syndiqués isolés du secteur agroalimentaire.

Depuis 2011 nous sommes devenus la 1ère organisation² à Auchan Saint-Nazaire (environ 400 salariés en CDI ou CDD), devant la CFTD et la CFTC.

Pour la petite histoire, la section FO d'Auchan a été créée en 1999 par une scission de la CFTC suite à un désaccord sur la négociation de l'accord 35 heures. Nous avons alors opté pour un syndicat où seul comptait l'intérêt des salariés, sans religion ni politique.

INFONZ : quel est le poids économique du secteur agroalimentaire ?

PhF : l'industrie agroalimentaire est un secteur très important.

En 2010, avec 159 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le secteur de l'industrie agroalimentaire réalise 19 % du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière.

La part des exportations dans le chiffre d'affaires du secteur agroalimentaire est relativement faible (18 %), principalement en raison de l'industrie alimentaire qui exporte peu (16 %). Le secteur compte dans son ensemble presque 60 000 sociétés et emploie 512 000 salariés en

équivalent temps plein, soit environ 19 % des effectifs salariés de l'industrie manufacturière.

INFONZ : peux-tu nous donner quelques repères économiques sur le Groupe AUCHAN ?

PhF : le Groupe Auchan appartient à la famille MULLIEZ (en tête du classement des 100 français les plus riches que vient de publier Capital ; bien devant Liliane BETTENCOURT, propriétaire de l'Oréal).

Il emploie plus de 300 000 salariés dans 16 pays et compte 1657 hypers et supermarchés pour un chiffre d'affaires de 62 milliards d'€ en augmentation de 16,1 % au 30 juin 2014.

Il faut signaler que, comme toute la grande distribution, le Groupe Auchan subit les conséquences de la baisse du pouvoir d'achat et donc de la consommation des ménages en France et en Europe.

Si le secteur alimentaire marche plutôt bien (indice du CA base 100 en 2010, 106,6 en août 2014) le non-alimentaire est sinistré (indice 89,9 en août 2014) l'activité globale en France est donc en baisse.

Au 30 juin 2014, le CA a baissé de 1,9 % en France et de 5,5 % en Europe occidentale.

INFONZ : dans ce contexte, comment se passe la négociation salariale à Auchan ?

PhF : la négociation salariale se passe au niveau national et chaque organisation syndicale représentative y a 5 délégués. Pour 2014, elle va débiter le mois prochain.

FO-Auchan n'a signé aucun accord salarial depuis une dizaine d'années. En 2013, la Direction n'a octroyé que 0,5 % d'augmentation générale.

Il faut dire aussi que la Direction ajoute à chaque fois un catalogue de mesures, parmi lesquelles on trouve toujours des régressions. C'est ainsi par exemple, que les premières catégories A et B ont vu rogner leur PVI (prime variable individuelle).

Selon les résultats du magasin d'une part, de l'entreprise d'autre part, il est possible de bénéficier d'une prime de progrès trimestrielle et d'une prime de participation. Mais ces primes baissent maintenant d'année en année et sont de moins en moins intéressantes pour les salariés d'Auchan.

Gros employeurs de bas salaires, les entreprises de la grande distribution - dont AUCHAN - sont avec le BTP les grandes gagnantes du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) : l'enveloppe atteint 3 milliards au total, selon les chiffres de Bercy : « un pur effet d'aubaine ».

INFONZ : que donne la pratique contractuelle ?

¹ Voir dans INFONZ n°4 de juin 2014, l'interview de Michel DEBOECK.

² La CGC chez les cadres.

PhF : FO-Auchan est signataire national des accords : mutualité, égalité hommes-femmes, travailleurs handicapés et participation. La CFTC et la CGC ont signé en 2013 un accord sur l'aménagement du temps de travail que nous avons refusé du fait notamment de la modulation annuelle de la durée du travail.

Pour autant, les conditions de travail partent aujourd'hui dans tous les sens. Les fiches de postes ne sont pas respectées, l'embauche se fait à minima, les départs naturels ne sont pas compensés.

Un accord « PACT », refusé par FO, prévoit le départ anticipé de cadres - moins 800 à l'échéance 2016 - avec un transfert de responsabilités sur d'autres catégories moins payées.



INFONZ : quelles sont localement vos principales interventions ?

PhF : il y a fréquemment des conflits individuels entre des salariés et certains managers dont les pressions sont parfois insupportables.

Ceci dans le cadre du système au mérite d'attribution des primes individuelles et de l'accès aux échelons C et D :

- L'attribution des PVI (primes variables individuelles, jusqu'à 70 % d'un mois de salaire) aux salariés des échelons C et D résulte d'entretiens annuels d'évaluation avec le supérieur hiérarchique et sur la base de la cotation de 12 critères individuels. Chaque critère comporte 4 degrés et il faut atteindre au minimum 36 points pour accéder à la prime.

- Le passage à l'échelon C - « confirmé » + 3% du salaire - de chaque niveau, résulte aussi des entretiens annuels et de l'atteinte de 42 points au minimum durant deux années consécutives.

- L'accès à l'échelon D - « excellence professionnelle » + 3 % également - s'obtient suite à un vote du comité de direction sur proposition du hiérarchique. Il n'y a pas plus de 5 salariés qui en bénéficient par an.

Nous intervenons donc régulièrement auprès des managers à la demande de collègues.

Un autre sujet d'intervention, aux Prud'hommes, celui du lavage des tenues de travail exigées par la boîte.

INFONZ : l'actualité pour FO-Auchan

PhF : sans surprise, la bagarre pour préserver l'emploi avant tout et la défense des conditions de travail : on n'a pas le droit de mettre les salariés plus bas que terre !

Centre équestre de La Baule : succès de l'UL FO aux Prudhommes !



Philippe JOULAIN

La longue et difficile procédure que nous avons engagée en décembre 2012 aux Prud'hommes de Saint-Nazaire au nom de 7 salariés contre leurs employeurs - les gérants du centre équestre de la Baule - a trouvé son épilogue le 29 septembre.

Nous pouvons crier victoire !

Les employeurs sont lourdement condamnés à 85 000 € plus les cotisations sociales qu'ils devront régler à la MSA. Les condamnations portent sur des licenciements abusifs, préavis, congés payés, dommages et intérêts et travail dissimulé (heures supplémentaires non déclarées aux organismes sociaux et non réglées aux salariés !)



Deux regrets cependant : d'une part, le fait que les demandes de 3 salariés aient été jugées « irrecevables » (délai de dénonciation d'une rupture conventionnelle dépassé) et d'autre part, le fait que les employeurs n'aient pas été condamnés pour faits de harcèlement moral. On pourra une nouvelle fois s'interroger sur la frilosité des juges à reconnaître le harcèlement. Ils se refusent à appliquer la loi de 2002 qui n'est sans doute pas assez précise et donc soumise à interprétations diverses.

Même si rien n'est terminé dans notre affaire, les employeurs pouvant encore faire appel, on peut d'ores et déjà se féliciter : **la souffrance des salariés a été entendue par le Conseil des Prud'hommes** (et même par le Tribunal Correctionnel puisque cette affaire a eu un

pendant pénal), les agissements de ces employeurs-esclavagistes ont été démasqués et en partie condamnés. C'est l'essentiel.

Rappelons que cette affaire s'est déroulée dans un climat de pression sur le défenseur syndical FO, au point que l'UL de St-Nazaire a dû écrire au Procureur de la République et au président général du CPH et demander conseil à Didier PORTE, responsable juridique à la Confédération.

C'est donc une affaire hors norme qui se termine bien et dont on pourra tirer plein d'enseignements sur le fonctionnement et les limites des procédures judiciaires en général.

Site Internet de l'Union locale : un outil bien utile !

Bernard PROBERT, ancien élu DP et délégué syndical FO à l'Aérospatiale (désormais Airbus), succédant à Roger TUDAL comme Secrétaire de l'UL de 1997 à 2000 et désormais retraité, anime avec efficacité et réactivité le site de l'UL.



N'hésitez pas à le visiter : outre les dernières infos, actualisées plusieurs fois par jour, vous y trouverez : les instances élues de l'UL, la présentation des différents syndicats de l'UL et comment les contacter, les infos sur l'économie, les CE, les retraites ..., des notes historiques sur le mouvement syndical, la charte d'Amiens ..., des vidéos, les publications et brochures disponibles à l'UL, les anciens n° d'« INFONZ », etc.

Depuis son lancement l'an dernier, 3700 visiteurs ont lu plus de 18000 pages du site ...

PS : Merci aux responsables des syndicats et sections syndicales de mettre à jour les informations concernant leur syndicat. N'hésitez pas à contacter Anne-Françoise au secrétariat de l'UL qui transmettra à Bernard.



A noter : Bernard PROBERT se propose d'aider les syndicats qui le souhaitent à créer leur propre site Internet (à charge pour eux de les mettre à jour ensuite).

Tentative d'intimidation contre le syndicat FO de la Cité Sanitaire !

Dans un communiqué de presse daté du 6 octobre, le syndicat FO des hospitaliers de Saint-Nazaire révèle les intimidations à son encontre de la part de représentants de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales)

"... bon, on va se le dire en tête-à-tête, nous avons un message à vous faire passer. La cité sanitaire est une carte postale et par les actions syndicales, tout syndicat confondu, vous contribuez à l'entacher. Alors arrêtez, c'est aussi simple que ça !"

Surpris mais nullement impressionnés, les responsables du syndicat FO ont rappelé leur rôle - la défense des intérêts des personnels - et confirmé qu'ils continueront à dénoncer le bail emphytéotique et toutes ses conséquences « que cela plaise ou non ».



« C'est la première fois que nous sommes confrontés à de telles intimidations et nous en sommes sortis encore plus convaincus que jamais : nous continuerons à porter nos revendications, libres et indépendants, les personnels payant déjà assez cher le déficit de la Cité sanitaire »

Agenda

- 15 novembre au 15 décembre : élections HLM
- 18 novembre : inauguration du square Paul MALNOE à Méans
- 18 novembre : AG du syndicat des métaux
- 25 novembre : CE de l'UL
- 04 décembre : élections professionnelles dans la Fonction Publique
- 04 décembre : ... et à Airbus Saint-Nazaire

Indice des prix

Janvier 2014	- 0,6 %	Juin	0 %
Février	+ 0,6 %	Juillet	- 0,3 %
Mars	+ 0,4 %	Aout	+ 0,4 %
Avril	0 %	Septembre	- 0,4 %
Mai	0 %	sur un an : + 0,3 %	